

### Questions au Feuilleton

2. Le budget consacré à ce genre d'émissions a-t-il diminué depuis les audiences du Comité en décembre 1976 et, dans l'affirmative, de combien?

**L'hon. John Roberts (secrétaire d'État):** La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants: 1. Des fonds supplémentaires ont été dégagés pour réaliser la nouvelle émission «The Food Show», qui a commencé le 8 janvier 1978. D'autres fonds ont aussi servi à raffermir l'information-circuit sur l'agriculture et l'alimentation, par exemple l'échange d'articles sur les questions d'intérêt entre les centres régionaux de production à utiliser dans les émissions locales et régionales.

2. Non.

### GRC—L'ACHAT DE FOURNITURES MORTUAIRES

#### Question n° 1341—M. McKinnon:

La G.R.C. est-elle censée acquérir des fournitures mortuaires auprès de la société Finnie Mfg. Co. Ltd. pour la somme de \$19,210 et, dans l'affirmative, pourquoi?

**M. Rod Blaker (secrétaire parlementaire du solliciteur général):** Oui. La société Finnie Manufacturing. Co. Ltd. a fourni à la GRC 247 sacs mortuaires et 200 doublures de sacs destinés à être utilisés en divers endroits du Canada. Ces articles servent à enlever des cadavres de lieux d'accidents de véhicules motorisés, de lieux de suicides et de décès soudains, etc. Le sac mortuaire est fait de tissu épais enduit de caoutchouc; la doublure s'y insère bien et est jetable.

### CFP—LE MANDAT DE LA DIRECTION DE LA FORMATION LINGUISTIQUE

#### Question n° 1353—M. Brisco:

Quel est le mandat du Bureau des langues de la Commission de la Fonction publique?

**L'hon. John Roberts (secrétaire d'État):** La Commission de la Fonction publique me transmet les renseignements suivants. Le mandat de la Direction générale de la formation linguistique est d'aider les ministères, agences et organismes du gouvernement fédéral dans la réalisation des plans ministériels et individuels en matière de formation linguistique, en dispensant des activités continues d'orientation, d'élaboration de matériel pédagogique, d'enseignement, d'évaluation et de conseil.

N.B.: Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1977, le Bureau des langues et sa Direction des opérations régionales sont devenues la Direction générale de la formation linguistique.

### LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

#### Question n° 1366—M. Lambert (Bellechasse):

Au cours de l'année financière 1976-1977, le gouvernement a-t-il versé aux conjoints de 60 à 65 ans des allocations de vieillesse et un supplément de revenu garanti et, dans l'affirmative, a) pour quel montant (i) total (ii) par province, b) pour combien de bénéficiaires (i) en tout (ii) par province?

**L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Aucune prestation de sécurité de la vieillesse ou de supplément de revenu garanti n'a été versée à des personnes âgées de 60 à 65 ans. Toutefois, voici les renseignements concernant le programme de l'allocation au conjoint pour l'année financière 1976-1977:

[M. Towers.]

	Montant payé (en milliers de dollars)		Nombre de bénéficiaires
a)(i)	100,626	b)(i)	71,781
(ii)			
Terre-Neuve	5,456		2,849
Île-du-Prince-Édouard	1,158		696
Nouvelle-Écosse	6,264		4,104
Nouveau-Brunswick	4,397		3,027
Québec	31,898		21,535
Ontario	20,614		17,714
Manitoba	6,096		4,215
Saskatchewan	5,916		3,998
Alberta	7,443		5,371
Colombie-Britannique	11,272		8,215
Territoires du Nord-Ouest	90		45
Yukon	22		12

### LA PENSION DE SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

#### Question n° 1367—M. Lambert (Bellechasse):

1. Pour l'année financière 1976-1977, combien de personnes âgées de 65 ans et plus ont bénéficié a) de la pension de sécurité de la vieillesse, b) du supplément de revenu garanti?

2. Dans chacun des cas susmentionnés, quel a été a) le montant versé (i) globalement (ii) par province, b) le nombre de bénéficiaires par province?

#### L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):

	Nombre de pensionnés de la sécurité de la vieillesse en 1976-1977	Nombre de bénéficiaires du supplément de revenu garanti en 1976-1977
	a)	b)
Terre-Neuve	37,595	30,820
Île-du-Prince-Édouard	13,421	9,966
Nouvelle-Écosse	81,376	54,461
Nouveau-Brunswick	61,914	41,379
Québec	492,172	310,704
Ontario	737,867	343,891
Manitoba	107,891	62,231
Saskatchewan	103,638	57,002
Alberta	137,406	78,510
Colombie-Britannique	239,333	124,505
Territoires du Nord-Ouest	1,096	863
Yukon	592	346
Total	2,014,301	1,114,678

2. Somme versée à chaque province en 1976-1977 pour:

	Sécurité de la vieillesse (\$)	Supplément de revenu garanti (\$)
Terre-Neuve	61,896	30,711
Île-du-Prince-Édouard	22,148	9,487
Nouvelle-Écosse	134,248	51,461
Nouveau-Brunswick	103,542	39,434
Québec	808,042	294,238
Ontario	1,215,438	299,586
Manitoba	177,809	55,999
Saskatchewan	172,011	51,598
Alberta	226,901	71,789
Colombie-Britannique	393,961	111,487
Territoires du Nord-Ouest	1,908	977
Yukon	1,015	361
Total	3,318,919	1,017,128